

A. L'association CPTS Mulhouse Agglomération



I. Les membres

La CPTS Mulhouse Agglomération compte **500 membres** au 18 décembre 2025.

Les membres actifs acquittent une cotisation dont le montant a été maintenu en 2025 à 10€. Les membres partenaires, invités et sympathisants (collège 4 à 11) sont dispensés de cotisation. Les membres sympathisants ont néanmoins la possibilité d'effectuer un don d'un montant libre.

Plusieurs appels à adhérer à la CPTS Mulhouse Agglomération sont réalisés tout au long de l'année et lors de chaque lettre mensuelle.

Au 18 décembre 2025, les 500 membres adhérents à la CPTS Mulhouse Agglomération sont répartis de la façon suivante :

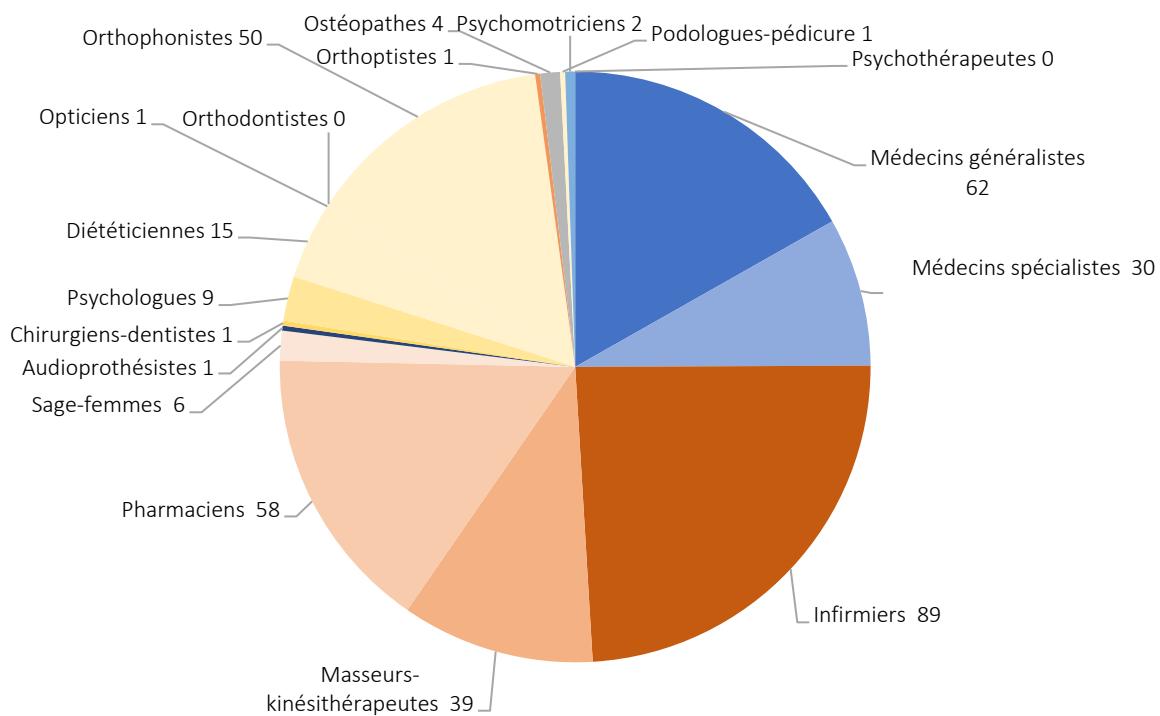
MEMBRES ACTIFS, PARTENAIRES, INVITÉS ET SYMPATHISANTS RÉPARTIS PAR COLLÈGE	NOMBRE
Collège 01 – MEMBRE ACTIF - Médecins généralistes ou spécialistes libéraux	92
Collège 02 – MEMBRE ACTIF - Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, et sage-femmes libéraux	192
Collège 03 – MEMBRE ACTIF - Autres professionnels de santé regroupés au sein d'URPS et les professionnels réglementés exerçant en libéral dans le domaine de la santé ¹	87
Collège 04 - MEMBRE PARTENAIRE - Etablissements sanitaires de Médecine-Chirurgie-Obstétrique publics et privés	5
Collège 05 - MEMBRE PARTENAIRE - Autres structures sanitaires publiques et privées, structures d'hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile, équipes de soins primaires et associations de permanence de soins	11
Collège 06 - MEMBRE PARTENAIRE - Structures sociales et médico-sociales, réseaux et dispositifs de coordination	25
Collège 07 - MEMBRE INVITÉ - Représentants d'usagers	6
Collège 08 - MEMBRE INVITÉ - Collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales	3
Collège 09 - MEMBRE INVITÉ - Organisations professionnelles ²	5
Collège 10 - MEMBRE INVITÉ - Agence régionale de Santé Grand Est, organismes d'Assurance Maladie, organismes de la mutualité	3
Collège 11 - MEMBRE INVITÉ – Sympathisant ayant renouvelé sa cotisation en 2025	71
TOTAL	500

¹ Biologistes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, psychologues, ostéopathes, diététiciens, psychomotriciens, ergothérapeutes, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes, et autres, installés sur le territoire de l'agglomération de Mulhouse

² Ordres professionnels et les Unions régionales des professionnels de santé

DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3 (342 membres actifs au total)	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 18/12/25	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 13/12/24	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 14/12/23	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 23/12/22	Nombre PS libéraux exerçant sur le territoire de la CPTS MA au 31/12/24
Collège 01 – MEMBRES ACTIFS	92	107	94	112	519
Médecins généralistes	62	79	70	86	215
Médecins spécialistes	30	28	24	26	304
Collège 02 – MEMBRES ACTIFS	192	186	168	135	626
Infirmiers	89	83	78	62	314
Masseurs-kinésithérapeutes	39	29	20	11	215
Pharmaciens	58	67	65	58	75
Sage-femmes	6	7	5	4	21
Collège 03 – MEMBRES ACTIFS	87	81	80	63	NC
Audioprothésistes	1	1	0	0	20
Chirurgiens-dentistes	1	2	4	4	136
Psychologues	9	5	9	9	NC
Diététiciennes	15	11	7	5	NC
Opticiens	1	1	0	0	64
Orthodontistes	0	1	1	1	8
Orthophonistes	50	51	48	41	53
Orthoptistes	1	2	0	0	13
Ostéopathes	4	3	3	2	NC
Podologues-pédicure	1	1	1	1	42
Psychomotriciens	2	2	1	0	NC
Psychothérapeutes	0	1	1	0	NC
Ergothérapeutes	2	0	0	0	NC

NC : non connu



DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3	Taux d'adhésion au 18/12/25	Taux d'adhésion au 13/12/24	Taux d'adhésion au 14/12/23	Taux d'adhésion au 23/12/22
Médecins généralistes	29%	36%	32%	39%
Médecins spécialistes	10%	9%	7%	7%
Infirmiers	28%	27%	25%	20%
Masseurs-kinésithérapeutes	15%	12%	8%	4%
Pharmaciens	77%	89%	87%	77%
Sage-femmes	29%	30%	24%	18%
Audioprothésistes	5%	5%	0%	0%
Chirurgiens-dentistes	1%	1%	3%	3%
Psychologues	NC	NC	NC	9%
Diététiciennes	NC	NC	NC	5 adhérents
Opticiens	2%	2%	NC	0%
Orthodontistes	0%	13%	NC	1 adhérent
Orthophonistes	94%	93%	87%	75%
Orthoptistes	8%	14%	0%	NC
Ostéopathes	NC	NC	NC	2 adhérents
Podologues-pédicure	2%	3%	3%	2%
Psychomotriciens	NC	NC	NC	0%
Psychothérapeutes	NC	NC	NC	0%
Ergothérapeutes	NC	NC	NC	NC
Nb total	371	374	342	310
Taux total*	25%	26%	24%	19%

*pour professions avec nombre de professionnels exerçant dans M2A connu

II. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie à une reprise en 2025, le 16 juin.

Elle s'est notamment prononcée sur l'approbation des comptes annuels et du bilan et sur le budget prévisionnel de l'année.

Le compte-rendu de cette réunion sera disponible pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération dès qu'il aura été validé lors de la prochaine assemblée générale.

III. Le Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 23 membres, répartis de la façon suivante, entre les collèges des membres actifs et des membres partenaires :

Pour les membres actifs :

- collège n°1 : 6 administrateurs,
- collège n°2 : 5 administrateurs,
- collège n°3 : 3 administrateurs.

Pour les membres partenaires :

- collège n°4 : 3 administrateurs,
- collège n°5 : 2 administrateurs,
- collège n°6 : 2 administrateurs.
- collège n°7 : 1 administrateur coopté
- collège N°8 : 1 administrateur coopté

Le Conseil d'Administration a la possibilité de coopter un membre de chacun des collèges 7 à 11.

Lors de sa séance du 07 avril 2025, le CA constatant la vacance de 3 postes (Hervé FRARE, décédé ; Thierry RESSEL, démissionnaire du collège 1 ; Jean-Marie SCHMIDT, démissionnaire du collège 6), a procédé, conformément aux statuts, à leur remplacement sous la forme suivante :

- Hervé FRARE remplacé par Ashkbous SHARIFI TAFRESHI (collège 2),
- Thierry RESSEL remplacé par Pierre-François ROUSSEL (collège 1),
- Jean-Marie SCHMIDT remplacé par Thierry RESSEL (collège 6).

En 2025, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

NOM PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE
COSTACHE Ionut	Ophtalmologue	1
DALLEM Pierre	Médecin généraliste	1
HAUPTMANN Pierre	Médecin radiologue	1
IDER Bakir	Médecin généraliste	1
ROUSSEL Pierre-François	Médecin cardiologue	1
TRYNISZEWSKI Frédéric	Médecin généraliste	1
BLOCH Cécile	Sage-femme	2
BRAYE Ludovic	Masseur-kinésithérapeute	2
SHARIFI TAFRESHI Ashkbous	Infirmier	2
LEGO Bertrand	Pharmacien	2
SIZAROLS Julie	Pharmacien	2
LASON Ghislaine	Orthophoniste	3
METZGER Elodie	Psychologue	3
WINTERHOLER Sophie	Diététicienne	3
KRENCKER Corinne	Directrice	4
MACIAS Sébastien	Directeur Diaconat	4
STARK Gérard	Directeur général CH de Rouffach et CH de Pfastatt	4
DUREAU Gaëtan	Directeur HAD Sud Alsace	5
HERMANN Mathieu	Médecin associé SOS Médecins	5
RESSEL Thierry	Vice-Président Association psychiatres libéraux Haute-Alsace	6
SENGLER Jean	Président Handicap Services Alister	6

METZGER Henri	Adjoint au maire délégations séniors, solidarités intergénérationnelles, santé et handicap Ville de Mulhouse	Coopté 8
KILKA Jean-Marc	Représentant des usagers Ligue contre le cancer	Coopté 7

SALZE Pierre	Conseiller communautaire délégué en matière de santé M2A	Invité permanent
--------------	----------------------------------------------------------	------------------

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises en 2025 : le 06 février, le 07 avril, le 26 juin et le 01 décembre.

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

IV. Le Bureau

Conformément aux statuts de l'association, le Bureau est constitué de 7 membres répartis de la façon suivante :

- Un président, devant obligatoirement être élu parmi les membres actifs,
- Deux vice-présidents, dont un obligatoirement élu parmi les membres actifs et un obligatoirement élu parmi les membres partenaires,
- Un secrétaire et un secrétaire adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs,
- Un trésorier et un trésorier adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs.

Il ne peut y avoir au maximum que deux élus au Bureau issus d'un même collège des membres actifs ; et au maximum une personne élue au Bureau pour chaque collège des membres partenaires.

En 2025, la composition du Bureau est donc la suivante :

NOM PRÉNOM	FONCTION DANS L'ASSOCIATION	FONCTION	COLLÈGE
TRYNISZEWSKI Frédéric	Président	Médecin généraliste libéral	1
KRENCKER Corinne	Vice-présidente	Directrice GHRMSA	4
LEGO Bertrand	Vice-président	Pharmacien libéral	2
RESSEL Thierry	Trésorier	Vice-Président Association Psychiatres Libéraux Haute-Alsace	6
ROUSSEL Pierre-Francois	Trésorier adjoint	Médecin cardiologue libéral	1
BLOCH Cécile	Secrétaire	Sage-femme libérale	2
DUREAU Gaëtan	Secrétaire adjoint	Directeur HAD Sud Alsace	5

Le Bureau s'est réuni à deux reprises en 2025 : le 20 janvier et le 01 septembre.

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

V. Siège social, locaux, équipe salariée

Le siège de la CPTS Mulhouse Agglomération se situe au 15 rue des Frères Lumière 68200 MULHOUSE, au sein du "Business Campus" géré par la CCI. Ces locaux sont aisément accessibles, disposent de vastes parkings et de lieux partagés dont une grande salle de réunion d'une capacité de 49 personnes.

Ces locaux loués comprennent trois bureaux dont deux bureaux communicants d'une surface totale de 75 m² (50 m² comprenant six postes de travail + 25 m² comprenant deux postes de travail).

Le troisième bureau est aménagé en salle de réunion privative. Cette salle a été déménagée au 1^{er} octobre 2025, passant la surface utile de 35 m² à 70 m², afin d'améliorer le confort des réunions et de permettre un espace de stockage de matériel.

L'année 2025 a été marquée par diverses évolutions concernant l'équipe salariée :

- Madame Lisa LE METAYER a quitté définitivement notre association le 30 juin 2025 (sous le régime d'une rupture conventionnelle), dans l'optique d'une réorientation de sa carrière professionnelle.
- Madame Irène BRONNENKANT a repris le poste de coordinatrice, à temps plein, au 1^{er} juillet 2025.
- Madame Farah BERBAR a repris le poste de chargée de mission prévention, laissé vacant par Madame Irène BRONNENKANT, au 1^{er} juillet 2025, à temps partiel (à raison de 0.3 ETP), par mise à disposition par le GHRMSA.
- Madame Célia TRYNSWESKI occupe un poste d'agent d'accueil et administratif, pour faire face à l'augmentation temporaire d'activité de l'Unité Mobile, à temps partiel (à raison de 0.5 ETP), en CDD du 1^{er} octobre 2025 au 16 décembre 2025.

L'équipe administrative de la CPTS Mulhouse Agglomération comporte donc à l'heure actuelle sept personnes :

- Docteur Rachel CHAMPENIER, coordinatrice depuis le 18 janvier 2021, puis directrice depuis le 1^{er} septembre 2023, à temps partiel (0.4 ETP) ;
- Madame Irène BRONNENKANT, chargée de mission prévention depuis le 1^{er} février 2024 (à 0.2 ETP), puis coordinatrice depuis le 1^{er} juillet 2025, à temps plein ;
- Madame Eva ZATTI, assistante administrative, à temps plein depuis le 22 mars 2021 ;
- Madame Florine KREMPPER, chargée de communication, à temps plein depuis le 16 octobre 2023 ;
- Madame Sabrina JOUSSEAUME, assistante d'accueil et administrative pour l'Unité Mobile M ta Santé, à temps plein en CDI depuis le 02 septembre 2024 (après une période de CDD à temps plein du 14 mai au 26 juin 2024) ;
- Madame Farah BERBAR, chargée de mission prévention, à temps partiel (0.3 ETP) depuis le 1^{er} juillet 2025, par mise à disposition du GHRMSA ;
- Madame Célia TRYNSWESKI, agent d'accueil et administratif pour l'Unité Mobile M ta Santé, à temps partiel (0.5 ETP), depuis le 1^{er} octobre 2025, en CDD jusqu'au 16 décembre 2025.



Rachel

Florine

Farah

Denise

Eva

Sabrina

Il manquait Irène BRONNENKANT et Célia TRYNISZEWSKI lorsque nous avons pris cette photo et il y a en plus sur cette photo Denise MONTFORT, qui est une salariée du COLLECTIF CPTS 68 (qui a son bureau à la CPTS Mulhouse Agglomération).

De plus, la CPTS Mulhouse Agglomération a accueilli en 2025 :

- Monsieur Noam GHERIB, stagiaire en Master 1 santé publique parcours public Health du 08 avril au 26 juillet 2025. Ses principales missions étaient reliées au Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires Santé et à la création de supports vidéo.



B. Les Groupes de travail

Au sein de la CPTS Mulhouse Agglomération, une évolution notable de la méthode de travail des membres a été amorcée : le fonctionnement en commissions a laissé place à la création de groupes de travail plus ciblés et agiles. Ces groupes se mobilisent autour des missions socles définies par l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel), tout en s'impliquant également sur des projets hors cadre ACI, reflétant une dynamique plus ouverte et collaborative.

En parallèle, l'équipe salariée et la gouvernance de la CPTS MA assurent la conduite d'autres missions, qu'elles relèvent ou non du périmètre ACI, garantissant ainsi une complémentarité d'actions et une structuration efficace de l'organisation.

Cette réorganisation vise une meilleure réactivité face aux enjeux du territoire et une valorisation des expertises des acteurs de santé locaux.



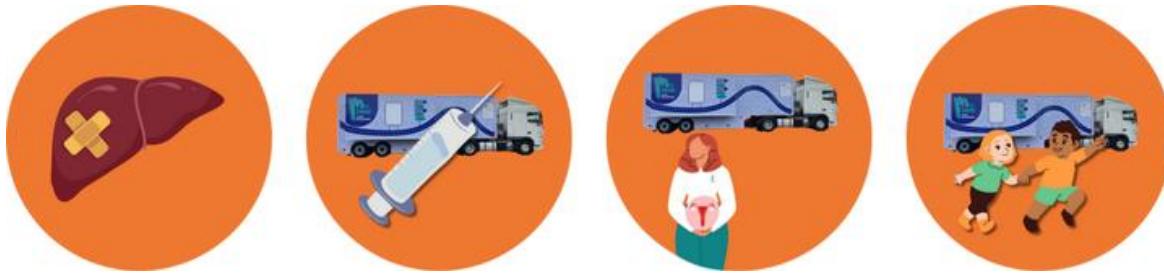
Mission 1 « accès aux soins »
(3 groupes ; A1, A2 et AP3)

- ACI n°4 : Médecins partant à la retraite
- ACI n°5 à n°7 : SAS libéral 68
- ACI n°8 et n°10 : Personnes âgées



Mission 2 « parcours pluriprofessionnels »
(5 groupes ; P5, P6, P7, P8 et PV4)

- ACI n°12 : Alimentation de l'adolescent
- ACI n°14 : Maison des 1000 premiers jours
- ACI n°15 : Ville-hôpital insuffisance cardiaque
- ACI n°16 : Maladie rénale chronique
- ACI n°11 et n°21 : Femme ménopausée



Mission 3 « prévention »
(4 groupes ; V9, V10, V11 et V12)

- ACI n°17 : Fibrose hépatique
- ACI n°18 : Vaccination
- ACI n°19 : Frottis
- ACI n°20 : Prévention primaire enfant



Mission 4 « crise »



Mission 5 « qualité des soins »
(5 groupes ; Q13, Q14, Q15, Q16 et Q17)

- ACI n°23 : Déprescription
- ACI n°24 : Rééducation fonctionnelle
- ACI n°25 et n°26 : Spécificités consultations enfants avec ou sans handicap
- Médicaments et environnement
- Réflexion sur la Santé mentale



Mission 6 « soutien aux professionnels »
(2 groupes ; S18 et S19)

- ACI n°29 : GAPP
- ACI n°30 : Cercles de parole

Vous trouverez grâce au lien ci-dessous, notre playlist Youtube reprenant toutes les vidéos de présentation des différents groupes de travail de la CPTS MA durant cette année 2025 :

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=aXVztFrlwcg&list=PLR02i4INq8lSgQac9HLojUt3Kwu7F1Xd>

Les ACI travaillés hors groupe de travail :

N° action	Missions	Objet
1	01. Accès aux soins	Dispositif recherche MT
2	01. Accès aux soins	Patients ALD sans MT
3	01. Accès aux soins	Patients en C2S sans MT
9	01. Accès aux soins	Projection offre de soin du territoire
13	02. Parcours pluriprofessionnels	Maintenir le dispositif Sorties mat' Sud Alsace.
22	05. Qualité et pertinence des soins	3 ^{ème} Colloque
27	06. Soutien aux PS	Accompagner les autres CPTS
28	06. Soutien aux PS	Accompagnement et soutien psychologique aux PS
31	06. Soutien aux PS	Déclinaison libérale de la Charte d'Attractivité
/	03. Prévention	ICOPE